



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VANGUARD CANADA CONTINUE DE DIMINUER LES COÛTS DES PLACEMENTS AVEC DES RÉDUCTIONS DE FRAIS SUR TROIS FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES

- **Il s'agit de la sixième réduction de frais au cours des sept dernières années pour les FNB canadiens de Vanguard.**
- **Les trois FNB auront de nouveaux frais de gestion de 0,15%.**
- **Le ratio de frais de gestion (RFG) moyen des FNB de Vanguard est inférieur de 57 % à la moyenne du secteur.**

TORONTO (19 mai 2020) – Placements Vanguard Canada Inc. a annoncé aujourd'hui qu'elle a réduit les frais de gestion de trois de ses FNB d'obligations canadiennes à 0,15 %, le Vanguard Canadian Long-Term Bond Index ETF (VLB), le Vanguard Canadian Government Bond Index ETF (VGV) et le Vanguard Canadian Corporate Bond Index ETF (VCB).

« Vanguard fait preuve d'un engagement indéfectible à aider les investisseurs à obtenir de meilleurs résultats en réduisant les coûts des placements. Pour nous, les faibles coûts ne constituent pas une stratégie de tarification. Notre société est conçue pour transmettre les avantages de sa taille et de son envergure aux investisseurs en les aidant à investir avec succès », a déclaré Kathy Bock, directrice générale et chef de Placements Vanguard Canada Inc. « C'est encore plus important dans le contexte actuel des marchés, car les faibles rendements impliquent que les frais de placements grugent une part des rendements encore plus importante que d'habitude. »

« Les derniers mois ont été extrêmement difficiles pour les investisseurs et les conseillers financiers en raison de la volatilité extrême et la chute marquée des marchés financiers. Dans ce contexte, les FNB d'obligations de haute qualité peuvent jouer un rôle clé dans la stabilisation d'un portefeuille, et nous sommes heureux de soutenir les investisseurs en réduisant les frais pour les aider à conserver une plus grande part de leurs rendements », a déclaré Scott Johnston, responsable de la gestion de produits de Placements Vanguard Canada Inc.

La stratégie de faibles coûts et « l'effet Vanguard » au Canada

« La réduction des frais s'inscrit dans le cours normal des activités de Vanguard. Il s'agit de notre sixième réduction importante des frais au cours des sept dernières années, et nous continuons sur notre lancée à

faire profiter les investisseurs des économies de coûts, après les réductions de frais en [2013](#), [2014](#), [2015](#), [2018](#) et [2019](#). Ces réductions ont permis aux Canadiens d'économiser plus de 10 millions de dollars qu'ils ont pu réinvestir dans leurs portefeuilles », a ajouté Mme. Bock.

Le coût des FNB de Vanguard est 57 % inférieur à la moyenne du secteur des FNB, selon le ratio des frais de gestion pondéré en fonction des actifs. De plus, les frais de placement du secteur ont largement diminué au cours des dernières années, permettant aux Canadiens de conserver une plus grande part de leurs revenus de placement. Ce phénomène a eu lieu aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie par suite de l'entrée de Vanguard sur chacun de ces marchés, et on le désigne désormais comme l'« effet Vanguard ». Depuis 2013, grâce aux réductions de frais de Vanguard, les investisseurs canadiens ont pu économiser plus de 10 millions de dollars canadiens¹.

Pour en savoir plus sur l'incidence générale de la tarification de Vanguard sur le marché des FNB, veuillez consulter le [présent document infographique](#).

Le 15 mai 2020, les frais de gestion des FNB suivants ont été réduits comme suit :

FNB Vanguard ^{MC}	Symbole à la Bourse de Toronto	Nouveaux frais de gestion annuels	Anciens frais de gestion annuels
Vanguard Canadian Long-Term Bond Index ETF	VLB	0,15 %	0,17 %
Vanguard Canadian Government Bond Index ETF	VGX	0,15 %	0,25 %
Vanguard Canadian Corporate Bond Index ETF	VCB	0,15 %	0,23 %

Vanguard Canadian Long-Term Bond Index ETF (TSX : VLB) – Le Vanguard Canadian Long-Term Bond Index ETF cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais et des charges, le rendement d'un indice général obligataire canadien assorti d'une échéance moyenne pondérée en dollars à long terme. Actuellement, ce FNB Vanguard cherche à reproduire l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Canadian 10+ Year Float Adjusted Bond (ou tout indice

qui le remplace). Il investit principalement dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure émis au Canada et négociés sur les marchés publics.

Vanguard Canadian Government Bond Index ETF (TSX : VGV) – Le Vanguard Canadian Government Bond Index ETF cherche à reproduire, autant qu’il est raisonnablement possible et avant déduction des frais et des charges, le rendement d’un indice général d’obligations gouvernementales canadiennes. Actuellement, ce FNB Vanguard cherche à reproduire l’indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Canadian Government Float Adjusted Bond (ou tout indice qui le remplace). Il investit principalement dans des titres à revenu fixe gouvernementaux de qualité supérieure émis au Canada et négociés sur les marchés publics.

Vanguard Canadian Corporate Bond Index ETF (TSX : VCB) – Le Vanguard Canadian Corporate Bond Index ETF cherche à reproduire, autant qu’il est raisonnablement possible et avant déduction des frais et des charges, le rendement d’un indice général obligataire de crédit canadien. Actuellement, ce FNB Vanguard cherche à reproduire l’indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Canadian Credit Float Adjusted Bond (ou tout indice qui le remplace). Il investit principalement dans des titres à revenu fixe non gouvernementaux de qualité supérieure émis au Canada et négociés sur les marchés publics.

¹ Sources : Vanguard, Strategic Insight et Morningstar Direct. Depuis l’arrivée de Vanguard sur le marché canadien, en 2011, les économies cumulatives se sont chiffrées à près de 10 millions de dollars pour les investisseurs canadiens grâce aux réductions de frais des FNB.

À propos de Vanguard

Les Canadiens détiennent 40 milliards de dollars canadiens en actifs de Vanguard, y compris des fonds négociés en bourse canadiens et américains ainsi que des produits institutionnels canadiens et des fonds communs de placement canadiens. Placements Vanguard Canada Inc. gère un actif de 23 milliards de dollars canadiens (au 31 mars 2020), réparti dans 40 FNB canadiens, 4 fonds communs de placement, 12 fonds à horizon de retraite et 8 fonds en gestion commune offerts actuellement. The Vanguard Group, Inc. est l’une des plus importantes sociétés de gestion de placement au monde et un chef de file dans le domaine des services liés aux régimes de retraite d’employeur. Vanguard gère un actif de 5 300 milliards de dollars américains (7 500 milliards de dollars canadiens) à l’échelle mondiale, y compris plus de 1 000 milliards de dollars américains (1 400 milliards de dollars canadiens) dans des FNB mondiaux (au 31 mars 2020). Vanguard a des bureaux aux États-Unis, au Canada, au Mexique, en Europe, en Australie et en Asie. La société offre 425 fonds, y compris des FNB, à plus de 30 millions d’investisseurs partout dans le monde.

Vanguard présente une structure opérationnelle unique. Contrairement aux sociétés ouvertes ou à celles détenues par un groupe restreint de particuliers, The Vanguard Group, Inc. appartient aux fonds et aux FNB Vanguard domiciliés aux États-Unis. Ces fonds sont, à leur tour, détenus par les clients de Vanguard. Cette structure mutuelle unique permet de faire coïncider les intérêts de Vanguard avec ceux de ses investisseurs et façonne la culture, la philosophie et les politiques de Vanguard partout dans le monde. Les investisseurs canadiens profitent donc de la stabilité et de l’expérience de Vanguard, de ses placements à faibles coûts et de la priorité qu’elle accorde à sa clientèle. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter vanguardcanada.ca.

###

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Matt Gierasimczuk

Relations publiques de Vanguard Canada

Téléphone : 416 263-7087

matthew_gierasimczuk@vanguard.com

[Renseignements importants](#)

Les FNB Vanguard^{MC} peuvent donner lieu à des commissions de courtage, à des frais de gestion ou à d'autres frais. Les objectifs de placement, les risques, les frais et les commissions, ainsi que d'autres informations importantes figurent au prospectus; veuillez le lire avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment, et leur rendement passé peut ne pas se reproduire à l'avenir. Les FNB Vanguard^{MC} sont gérés par Placements Vanguard Canada Inc., filiale indirecte en propriété exclusive de The Vanguard Group, Inc. et ils sont offerts partout au Canada par l'entremise de courtiers inscrits.

Le présent document a pour seul but d'informer. On ne devrait pas se fier aux renseignements contenus dans ce document, ceux-ci ne constituant pas des conseils de placement, fiscaux ou basés sur des recherches. Ce document ne constitue d'aucune façon une recommandation, explicite ou implicite, une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou en vue d'adopter une stratégie de placement ou de portefeuille précise. Les opinions et perspectives exprimées dans ce document ne prennent pas en considération les objectifs de placement, les besoins, les restrictions, ni les circonstances propres à un investisseur particulier. Par conséquent, elles ne devraient pas servir de base à toute recommandation de placement précise.

Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre fiscaliste pour obtenir des conseils financiers ou fiscaux concernant votre situation particulière.

Tous les placements sont assujettis à des risques, dont la possibilité de perdre le capital investi. La diversification ne garantit pas un profit et ne protège pas contre les pertes en cas de repli du marché.

Les renseignements, figures et graphiques sont présentés à des fins d'illustration seulement et sont modifiables sans préavis.

Ce document ne constitue pas une offre ni une sollicitation et ne peut être considéré comme étant une offre ni une sollicitation par toute personne résidant dans un territoire où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée ou à toute personne qu'il est illégal de solliciter ou à qui il est illégal de faire une telle offre ou si la personne présentant l'offre ou la sollicitation n'est pas autorisée à le faire.

Dans ce document, toutes les références à « Vanguard » sont utilisées à des fins de commodité seulement et pourraient faire référence, le cas échéant, à The Vanguard Group, Inc., et pourraient inclure ses sociétés affiliées, y compris Placements Vanguard Canada Inc.